ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question écrite n° 85223

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier alerte M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la casse de l'emploi, des conditions de travail et des services aux usagers dans le domaine de la télécommunication, dont les opérateurs reçoivent pourtant d'importantes aides étatiques, notamment dans le cadre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Face à cette situation, il lui demande s'il compte mettre en œuvre une revendication de la CGT visant à assurer un droit à la communication pour tous dans le cadre d'un véritable service public de la télécommunication.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Candelier
Circonscription : Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 85223
Rubrique : Télécommunications
Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 juillet 2015, page 5342
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)